

**ATELIER SOUS-REGIONAL D'ECHANGES D'EXPERIENCES SUR LES  
PROGRAMMES FOERSTIERS NATIONAUX  
Hôtel Arcade Douala, 23 - 25 mai 2006**

**RAPPORT GENERAL**

L'atelier sous – régional d'échanges d'expériences sur les programmes forestiers nationaux (PFN) s'est tenu du 23 au 25 mai 2006 à l'hôtel Arcade de Douala. Organisé par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui financier de la France, facilitateur du PFBC, cet atelier a regroupé une vingtaine de participants représentant le Bureau franco-allemand, la Banque Mondiale, et plusieurs pays membres de la COMIFAC dont le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la RCA et la RDC. La liste des participants est jointe en annexe 1.

**1. Cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par deux allocutions prononcées respectivement par Monsieur Thierry LIABASTRE, représentant de la Facilitation française du PFBC et Monsieur Raymond NDOMBA-NGOYE, Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC.

Dans son mot de bienvenue, le représentant de la France, Monsieur Thierry LIABASTRE a souligné que la France, partenaire privilégié de la plupart des Etats membres, a pris, à l'issue du sommet de Brazzaville et à la suite des Etats-Unis, la responsabilité de la facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Il a signalé que la France et l'Allemagne ont mis en place un Bureau franco-allemand d'assistance-conseil au Secrétariat Exécutif. C'est dans ce contexte que la Coopération Française soutient aujourd'hui la COMIFAC dans l'organisation de l'atelier d'échanges d'expériences sur les programmes forestiers nationaux. Il a ensuite indiqué qu'un programme d'activités a été défini avec le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC autour des actions ciblées et que plusieurs ateliers ont déjà été organisés pour l'émergence de positions communes sous régionales. Poursuivant son propos, il a précisé que le Bureau franco-allemand souhaite que la plupart des pays forestiers de la sous-région développent des programmes forestiers nationaux adaptés. Il a enfin souhaité un plein succès à l'atelier.

Dans le discours d'ouverture, le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié la Coopération française pour l'appui multiforme apporté à la COMIFAC. Ensuite, il a présenté le contexte de l'atelier et souligné ses principaux objectifs à savoir :

- permettre un échange d'expérience sur les programmes forestiers nationaux entre pays membres de la COMIFAC ;
- recueillir et diffuser les documents accompagnant le processus au Cameroun ;
- présenter le processus préalable au lancement d'un PFN, des étapes préparatoires et le montage institutionnel ;
- apporter un appui à la définition d'une stratégie d'implication des partenaires ;
- identifier les grandes étapes du processus opérationnel et déterminer le chronogramme prévisionnel.

Enfin, il a souhaité que cet atelier puisse aider les différents pays à engager ou accélérer le processus de mise en place de leurs PFN, et a déclaré ouverts les travaux de l'atelier d'échanges d'expériences sur les programmes forestiers nationaux.

## 2. Déroulement des travaux

A la suite de la cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la mise en place du Bureau de l'Atelier composé comme suit :

- Président : M. Raymond NDOMBA – NGOYE, SEA/COMIFAC
- Modérateur : M. Samuel MAKON, Conseiller au Bureau franco-allemand
- Rapporteurs :
  - M. Martin TADOUM, AT/Secrétariat Exécutif COMIFAC
  - M. Noël EKOME MENGUE NGOUA, Gabon
  - M. Bernard BEZOU, Congo

Après la mise en place du Bureau, le modérateur a présenté l'agenda de la réunion et reprecisé les objectifs de l'atelier. Les participants se sont par la suite présentés à tour de rôle et quelques questions d'éclaircissement ou de compréhension ont été formulées.

Après cette phase préliminaire, une première série de communications a été faite et portait notamment sur :

1. Les enjeux généraux et principes des processus de mise en place des PFN, communication présentée par M. Samuel MAKON et articulée autour des aspects suivants :

- Historique des PAFT et FAFN
- méthodologie d'élaboration des PAFT et des PFN
- contexte de préparation des PFN
- principes de base autour desquels sont bâtis les PFN
- pourquoi un PFN pour nos pays
- éléments de définition du SWAP (Sector wide approach – Approche sectorielle)
- étapes nécessaires pour une approche sectorielle

2. Le mécanisme pour les programmes forestiers nationaux (NFP Facility) hébergé à la FAO, communication présentée par M. Thierry Liabastre et articulée autour des points ci-après :

- Orientations stratégiques du Mécanisme.
- Bénéficiaires du Mécanisme et soutien aux pays.
- Gouvernance du programme.
- Modalités d'établissement du partenariat et des accords de subvention.

3. L'état des lieux des pays et diagnostic de départ du PSFE Cameroun présenté par M. MINSOUM'A BODO (Direction des Forêts/Cameroun) articulé autour des points suivants :

- constat de la mise en œuvre insuffisante de la politique forestière ;
- analyse du secteur forestier : institutions, projets, activités par la méthode SEPO (Succès, Echecs, Potentialités et Opportunités) ou SWOT.

Après chacun de ces exposés, des préoccupations ont été soulevées et ont fait l'objet de débats riches et interactifs. Quelques unes de ces préoccupations concernaient :

- La situation des pays sur la gestion des conflits liés à de l'espaces forestiers en terme de compétition du secteur forestier avec d'autres secteurs de développement : mines, pétrole, agriculture, etc.
- Les étapes nécessaires pour une analyse exhaustive de l'état des lieux du PSFE, cas du Cameroun ;
- Les institutions et secteurs analysés dans le cadre de l'établissement de l'état des lieux du PSFE Cameroun ;

- Les conditions de mise en place du logiciel de contrôle forestier et son impact.

Ces exposés ont été suivis par un tour de table des délégués sur les initiatives en cours sur les PFN dans les pays de la sous-région. Il ressort de ce tour de table que tous les pays membres de la COMIFAC sont à des degrés divers engagés dans le processus de mise en place des programmes forestiers nationaux.

Une seconde série de communications sur les thématiques ci-après a été présentée:

1. Organisation de la phase de préparation du PSFE Cameroun par M. MAKON Samuel ;
2. Processus de préparation du PSFE Gabon par M. MBIA KOMBE Barry Aliou;
3. Processus d'élaboration du PSFE Cameroun présenté par M. Timothée FOMETE ;
4. Processus de lancement du PSFE Gabon conjointement présenté par MM. MBIA KOMBE Barry Aliou et Noël EKOME MENGUE NGOUA ;
5. Montage institutionnel pour la mise en œuvre PSFE du PSFE Cameroun par Alphonse MARFOR TANGALA ;
6. Coordination des partenaires au développement dans le secteur forêts – environnement vert au Cameroun par Madame Carole Mégevand ;
7. Appui budgétaire au PSFE Cameroun: IDA, FEM et DFID par Madame Carole Mégevand ;
8. Fonctionnement du Basket Fund ou Fonds commun pour le financement des activités du PSFE au Cameroun par M. Michel NDJATSANA.

Ces thématiques s'articulaient sur les principaux points suivants :

Pour la phase de préparation du PSFE Cameroun :

- Le montage institutionnel de la phase de préparation ;
- Les principales étapes de préparation du PSFE ;
- Le financement de la phase de préparation du PSFE dont le montant total s'élève à 3 millions dollars US.

En ce qui concerne le processus de préparation du PSFE Gabon :

- La mise en place du groupe de travail ;
- Le lancement des études préparatoires ;
- La mission d'identification ;
- La mission de pré – évaluation ;
- La mission d'évaluation ;
- Quelques leçons tirées du processus;

Pour le processus d'élaboration du PSFE Cameroun :

- Les études préalables et leur valorisation ;
- Le processus participatif appliqué à la préparation du PSFE Cameroun ;
- La planification stratégique ;
- La planification opérationnelle ;
- Le suivi – évaluation conjoint ;
- Quelques leçons apprises.

Pour le processus de lancement du PSFE Gabon :

- Deux conditionnalités à remplir à savoir :
  - l'adoption du document juridique portant gestion de l'appui budgétaire et le recrutement de l'assistance technique pour la gestion financière et comptable de cet appui budgétaire ;

- la mise en oeuvre du plan de gestion environnementale et sociale (PGES), du plan de développement des peuples autochtones (PDPA) et du cadre de politique de réinstallation involontaire pour une mise en œuvre adéquate au succès du PSFE ;
- 5 composantes dont la composante gestion durable des ressources forestières.

En ce qui concerne le montage institutionnel pour la mise en œuvre PSFE Cameroun, il tient compte des cinq composantes et est orienté par le cadre organique du ministère. A la tête de chaque composante, se trouve le directeur de la structure technique correspondante. On distingue donc les organes suivants :

- le Comité de Mise en œuvre des Réformes du MINEF (COMREM) ;
- les comités de programme au niveau central ;
- les comités de programme au niveau provincial.

Pour la coordination des partenaires au développement dans le secteur forêts – environnement vert au Cameroun, l'exposé a porté sur :

- Les conditions favorables à la coordination des partenaires ;
- Le PSFE comme programme fédérateur ;
- Les objectifs du Cercle de Concertation des Partenaires du MINEF ;
- Les principes du code de conduite et les modalités de sa mise en œuvre.

En ce qui concerne l'appui budgétaire au PSFE Cameroun, l'exposé a porté sur:

- Le PSFE : approche novatrice par son approche programme et ses mécanismes de financements ;
- Les Déclencheurs et les étapes ou résultats intermédiaires (milestones) ;
- Les contributeurs à l'appui budgétaire et les procédures nationales ;
- Les Procédures de mobilisation des fonds et d'exécution des dépenses : ordonnateurs-responsables MINFOF et MINEP (engagement, liquidation et ordonnancement) ;
- Le Suivi de l'exécution des dépenses et le contrôle ;
- Les actions préalables aux négociations avec IDA et FEM (déjà satisfaites).

Pour le fonds commun, l'exposé a porté sur :

- Sa définition et son historique ;
- Son importance et ses atouts ;
- Son fonctionnement;
- Le rôle de la GTZ IS ;
- Les partenaires;
- Le regard des partenaires potentiels ;
- Les préalables pour un bon fonctionnement du fonds.

Après chaque présentation, des discussions et échanges riches ont eu lieu. Quelques préoccupations débattues ont porté sur :

- La stratégie utilisée pour susciter la forte adhésion des partenaires au développement pour le financement de la phase préparatoire PSFE Cameroun ;
- Le mécanisme utilisé pour faciliter la mise à contribution de la contrepartie du Gouvernement camerounais lors de la phase de préparation du PSFE Cameroun ;
- La faiblesse des capacités nationales lors des négociations avec les partenaires au développement ;
- Le schéma organisationnel retenu dès le départ de la démarche (Comités, task force, etc.) à même d'hypothéquer la réussite du processus ;
- Le coût, de la phase de préparation et de mise en œuvre du PSFE Gabon ;

- La stratégie de mobilisation des ressources financières aux niveaux national et international pour le financement du programme ;
- Les missions envisagées pour la société nationale de bois gabonais (SNBG) après sa restructuration ;
- Les responsabilités en matière de recouvrement et de sécurisation des recettes forestières au Gabon ;
- Les difficultés de mise en place du concept de foresterie communautaire dans les pays de l'espace COMIFAC, compte tenu du contexte social et culturel peu favorable dans certains pays ;
- Les outils pour l'implication des populations autochtones lors des études préalables du PSFE Cameroun ;
- Le processus de négociation du code de conduite des partenaires et leur implication dans les différentes étapes du programme;
- Les principes mis en place pour le suivi technique du PSFE Cameroun ;
- L'organisation du manuel de procédures du fonds commun et sa mise en œuvre.

Les recommandations formulées au terme de ces débats concernent :

- La nécessité pour les pays de s'employer à créer des conditions favorables à l'implication des bailleurs de fonds selon les principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement portant sur l'appropriation, l'harmonisation, l'alignement et la responsabilité mutuelle ;
- La nécessité pour les pays lors de la mise en place des PFN, d'impliquer dans la démarche tous les acteurs nationaux et internationaux selon un processus participatif et itératif ;
- La nécessité d'impliquer de façon concertée les bailleurs de fonds dès le début du processus à travers des réunions régulières ;
- La nécessité de rechercher au niveau national et international des moyens initiaux pour le lancement du programme notamment à travers la mise à contribution du Mécanisme pour les PFN hébergé à la FAO ou NFP Facility) ;
- La nécessité pour les pays de mettre un accent particulier sur la revue institutionnelle lors de la conduite du diagnostic participatif du secteur forestier du pays;
- Le nécessité d'adopter dès le départ un schéma organisationnel (Comités, task force, etc.) minutieusement préparé, afin d'éviter toute hypothèque sur la réussite du processus ;
- La nécessité pour les pays de mettre en place une cellule permanente de suivi du processus ;
- La nécessité pour les pays de renforcer les capacités de son personnel dans les négociations avec les partenaires au développement ;
- La nécessité pour les pays de privilégier l'expertise nationale tout en mobilisant les expertises sous-régionales potentielles lors du montage du PFN ;
- La nécessité pour les pays d'appliquer les dispositions du code forestier relatives aux forêts communautaires, tout en effectuant des études approfondies préalables pour adapter la problématique des Forêts Communautaires à la situation nationale.

Enfin, une feuille de route par pays pour la suite du processus de formulation de leur PFN a été proposée (confère annexe 2) et les délégués se sont engagés à restituer les résultats de l'atelier aux différentes instances nationales.

Le Bureau franco-allemand d'appui à la COMIFAC a manifesté sa disponibilité à appuyer le processus d'élaboration des PFN des pays membres par l'animation d'un groupe thématique de travail chargé de suivre l'élaboration des PFN dans ces pays. Ce groupe de travail pourra

être soutenu par un modérateur/facilitateur comme dans les cas de la CBD, ou du fonds fiduciaire pour la TNS.

La cérémonie de clôture de l'atelier a consisté à:

- La lecture et l'adoption du présent rapport général par les participants ;
- La motion de remerciements adressée par les participants aux organisateurs de l'atelier ;
- L'allocution de clôture prononcée par le Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC.

Douala, le 25 mai 2006

Les participants

## ATELIER SOUS-REGIONAL D'ECHANGES D'EXPERIENCES SUR LES PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX

***Douala, 23 25 mai 2006***

### ANNEXE 1: LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS/PRENOMS	ADRESSE	TEL/FAX	COURRIEL
1.	BOKIA Bendert	Directeur Programmations Investissement, RCA	+236 61 92 85 / 61 78 11 / Mobile 50 16 04	<a href="mailto:bokiabendert@yahoo.fr">bokiabendert@yahoo.fr</a>
2.	MALELE MBALA Sébastien	Directeur de la gestion forestière, RDC	243 815 080 720	<a href="mailto:semalele@yahoo.fr">semalele@yahoo.fr</a>
3.	KANU MBIZI Léon	Directeur de Cabinet/RDC	243 998 231 555	<a href="mailto:kanumbizi@yahoo.fr">kanumbizi@yahoo.fr</a>
4.	NTAHWA KUDERWA	Directeur du Budget/RDC	243 998 661 878	<a href="mailto:ntahwa@yahoo.fr">ntahwa@yahoo.fr</a>
5.	EKOME MENGUE Noel	Conseiller du Directeur Générale EF/Gabon	+241 071 56 243	<a href="mailto:noel_ekome@yahoo.fr">noel_ekome@yahoo.fr</a> <a href="mailto:noel_ekome@hotmail.com">noel_ekome@hotmail.com</a>
6.	ANZITAGO B. Léon	D.S. E., BP 830 Bangui	+236 20 04 48 / 61 57 41	<a href="mailto:banzileo2000@yahoo.fr">banzileo2000@yahoo.fr</a>
7.	BASSALA Denis Daniel	Direceur Exploitations for.	+236 03 56 40 /61 57 41	<a href="mailto:denisdanielbassla@yahoo.fr">denisdanielbassla@yahoo.fr</a>
8.	MBIA KOMBE Barry Aliou	Programme Sectoriel Forêts-Env, Gabon	+241 06 62 01 82	<a href="mailto:mkbarry4@yahoo.fr">mkbarry4@yahoo.fr</a>
9.	MARFOR TANGALA Alphonse	CP/DCP/MINFOF, Cameroun	+237 762 52 28	<a href="mailto:marfor_ta@yahoo.fr">marfor_ta@yahoo.fr</a>
10.	ALOGO ANGUE Aniceto	MECPE, Malabo	+240 25 90 35	<a href="mailto:anicetoalogo@hotmail.com">anicetoalogo@hotmail.com</a>
11.	Nicanor ONA NZE	Directeur Générale Forêts , PF COMIFAC -Guinée Equatoriale	+240 27 30 13	<a href="mailto:nicanorona@yahoo.es">nicanorona@yahoo.es</a>
12.	MINTSA Lydie	Attachée des Affaires Consulaire-Amb. Gabon Cameroun	+237 960 65 83	<a href="mailto:mintsalyd@yhoo.fr">mintsalyd@yhoo.fr</a>
13.	BEZOU Bernard	Cabinet Ministere de l'Econ. Forestière/Congo	+242 556 21 18	<a href="mailto:bernardbezou@yahoo.fr">bernardbezou@yahoo.fr</a> <a href="mailto:comifac2005@yahoo.fr/">comifac2005@yahoo.fr/</a>
14.	NDOMBA NGOYE Raymond	Secrétaire Exécutif Adj. COMIFAC	+237 221 35 11 / 902 70 67	<a href="mailto:ndombangoye@yahoo.fr">ndombangoye@yahoo.fr</a> <a href="mailto:comifac2005@yahoo.fr/">comifac2005@yahoo.fr/</a>
15.	TADOUM Martin	Secrétariat Exécutif/COMIFAC	+237 221 35 11/ 900 02 17	<a href="mailto:tadoum@yahoo.fr">tadoum@yahoo.fr</a>
16.	NDJATSANA Michel	Facilitateur National Fonds Commun/MINFOF/Cameroun	+237 522 06 26	<a href="mailto:ndjatsana2005@yahoo.fr">ndjatsana2005@yahoo.fr</a>

17.	NTSIBA François	Directeur CNIAF/PF COMIFAC/Congo	+242 526 44 66 / 666 33 02	<a href="mailto:katece_fr@yahoo.fr">katece_fr@yahoo.fr</a>
18.	LOULENDU Alphonse	Chef de service coopération multilatérale/Direction Général de l'Environnement (MEFE) Congo	+242 667 99 94/525 75 97	<a href="mailto:taloulendo@yahoo.fr">taloulendo@yahoo.fr</a>
19.	NZINGOULA Philippe	Direction générale de l'Env. Congo	+242 661 58 87	
20.	FOMETE Timothé	Consultant	+ 237 993 64 46	<a href="mailto:timfomete@yahoo.fr">timfomete@yahoo.fr</a>
21.	Thierry LIABASTRE	CTP/COMIFAC, Cameroun		<a href="mailto:thierry.liabastre@laposte.net">thierry.liabastre@laposte.net</a>
22.	Elizabeth AYUK Kouam	Secrétariat Exécutif/COMIFAC	+ 237 221 35 11	<a href="mailto:lizayuk@yahoo.com">lizayuk@yahoo.com</a>
23.	MAKON WEHIONG Samuel	Bureau Franco/Allemande Cameroun	+237 983 17 35	<a href="mailto:makons@iccnet.cm">makons@iccnet.cm</a>
24.	ADAMOU SAIDOU	SDS/MINEP, Cameroun	+237 994 71 01	<a href="mailto:pointfocalchm@yahoo.fr">pointfocalchm@yahoo.fr</a>
25.	MINSOUM'A BODO	SDFC/MINFOF, Cameroun	+ 237 774 15 75	<a href="mailto:minsouma_anicet@yahoo.fr">minsouma_anicet@yahoo.fr</a>
26.	BONANNEE Michel	Point Focal COMIFAC	+236 61 79 21 /04 87 92	<a href="mailto:michel_bonannee@yahoo.fr">michel_bonannee@yahoo.fr</a>
27.	MICHA ONDO Antonio	Min. Environnement/Guinée Equatoriale	+ 240 27 04 63	<a href="mailto:amicha_antonio@yahoo.fr">amicha_antonio@yahoo.fr</a>
28.	MEGEVAND Carole	Banque Mondiale - DFID	+ 237 220 38 15	<a href="mailto:cmegavand@worldbank.org">cmegavand@worldbank.org</a>



## **ANNEXE 2 : FEUILLES DE ROUTE DES PAYS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PSFE NATIONAL**

### **I. CONGO**

Sur la base des enseignements tirés de l'expérience du Cameroun et du Gabon, appuyées par les échanges des autres participants à l'Atelier d'Echange sur les PFN, les délégués du Congo proposent la feuille de route suivante :

1. Identifier, contacter et sensibiliser toutes les parties prenantes nationales, les partenaires internationaux y compris les bailleurs de fonds, en vue de leur implication dès le départ, dans l'élaboration et la mise en œuvre PSFE ; Ici un accent particulier sera mis sur le fait que le PSFE est avant un programme du Gouvernement ;
- 1.bis Intégrer le PSFE dans le cadre du programme d'activité sectorielle ;
2. Organiser une réunion nationale d'information et de concertation de toutes les prenantes en vue de présenter le PSFE, et tracer les grandes lignes du montage institutionnel ;
3. Donner un cadre juridique aux organes mis en place ;
4. Mise en place d'une équipe multisectorielle restreinte et permanente chargée de la coordination des activités du Programme ;
5. Evaluation des moyens, techniques, financiers et logistiques ;
6. Mise à disposition de l'équipe des moyens financiers conséquents, suffisants et sécurisés pour son bon fonctionnement ;
7. Identifier les mesures d'accompagnement nécessaires à la réalisation des missions de l'équipe et s'assurer de leur disponibilité;
8. Donner la preuve de la volonté politique du Gouvernement, en prenant en charge le financement de la première phase préparatoire du PSFE, afin de crédibiliser ce dernier et rassurer les bailleurs de fonds, et créer les conditions nécessaires à leur implication ;
9. S'inspirer et mettre à profit les succès enregistrés par certains pays de la sous région et recourir en cas de besoin, leur expertise en matière d'élaboration et de mise en œuvre des PSFE ;
10. S'accorder avec le MEFB, les bailleurs de fonds et les autres partenaires au développement intéressés sur les mécanismes à mettre en œuvre pour le financement durable du programme. La formalisation institutionnelle du cadre de concertation entre le MEFB et le MEFB est un must.

## **II. GUINEE EQUATORIALE**

Sur la base des enseignements tirés de l'expérience du Cameroun et du Gabon, appuyées par les échanges des autres participants à l'Atelier d'Echange sur les PFN, les délégués de la Guinée Equatoriale proposent la feuille de route suivante :

1. Procéder à l'information et la sensibilisation des instances hiérarchiques nationales sur le PSFE ;
2. Proposer la création d'une cellule de réflexion sur le PSFE au niveau politique ;
3. Proposer la création d'un comité technique pour l'élaboration du PSFE ;
4. Poursuivre les négociations avec le mécanisme du PFN de la FAO.

### **III. REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (RCA)**

Sur la base des enseignements tirés de l'expérience du Cameroun et du Gabon, appuyées par les échanges des autres participants à l'Atelier d'Echange sur les PFN, les délégués de la RCA proposent la présente feuille de route:

- 1- Présenter une Note d'information au Ministre en charge des Forêts et Environnement
- 2- Mise en place d'une Cellule de Réflexion sur le processus PFN
- 3- Etat des lieux du processus engagé en draft
- 4- Relance du processus PFN :
  - création d'un Comité de Pilotage
  - mise en place d'une Equipe Permanente (Comité technique Permanent) d'élaboration du document (Arrêté)
  - schéma organisationnel de la préparation du document
  - montage financier de la préparation (rôle du CAS-DFT, organe de financement du processus comme fond commun)
  - identification des partenaires techniques et financiers
  - mobilisation des fonds
- 5- Diagnostic du secteur forêt-environnement
  - consultation des parties prenantes (approche participative et itérative)
  - organisation par composantes (expertise, études complémentaires autres)
  - restitution et validation des conclusions en atelier régional et national
- 6- Elaboration d'une Politique Forestière et Environnementale
- 7- Validation par le Gouvernement et l'Assemblée Nationale
  - Séminaire parlementaire d'imprégnation et d'appropriation
- 8- Ebauche du Programme du secteur Forestier et Environnemental (PSFE)
  - Phase de la planification
  - Phase de la planification opérationnelle
  - Phase de validation
  - Mobilisation des fonds pour la mise oeuvre
- 9- Mise en oeuvre
  - programmation glissante
  - revue à mis parcours
- 10- Autres dispositions spécifiques
  - cadre de concertations des bailleurs (code de conduite)
  - cadre de dialogue régionale ( TDR)

## **IV. REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)**

Sur la base des enseignements tirés de l'expérience du Cameroun et du Gabon, appuyées par les échanges des autres participants à l'Atelier d'Echange sur les PFN, les délégués de la RDC proposent la feuille de route suivante :

### **1. Processus préparation du PSFE**

- Redynamisation de la Cellule de coordination mise en place en 2003
- Analyse du montage institutionnel et financier actuel;
- Révision institutionnelle et du montage financier du processus préparatoire
- État des lieux de l'existant (diagnostic)
- Élaboration du document de politique sectorielle
- Relance des études préparatoires

### **2. Processus d'élaboration du PSFE**

- Relecture du draft actuel
- Valorisation des études existantes
- Identification des nouvelles études
- Rédaction et finalisation du nouveau document du programme ;
- Évaluation des impacts du programme
- Validation du PSFE.

### **3. Processus de lancement du PSFE**

- Montage financier en vue de la mise en œuvre du PSFE
- Adoption du document juridique portant gestion de l'appui budgétaire ;
- Recrutement de l'assistance technique pour la gestion financière et comptable de l'appui budgétaire ;
- Mise en œuvre des composantes du PSFE,

### **4. Montage institutionnel pour la mise en œuvre PSFE**

- Fonction des composantes à mettre en place mais axé sur le cadre organique du ministère résultant de la revue institutionnelle en cours.
- Mise en place notamment des comités de programme au niveau central et au niveau provincial

### **5. Coordination des partenaires**

- Mise en place des conditions favorables à la coordination des partenaires ;
- Redynamisation du Groupe Thématique forêt sur la base des Principes du code de conduite des bailleurs de fonds